

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THENIOUX**

L'an deux mille vingt et un le douze avril, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Thénieux, sous la présidence de Mme PIETU Delphine Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Date de Convocation du Conseil Municipal : 01/04/2021

Présents : PIETU Delphine – TOURATIER Vincent – HUGUET Sylvie – PORTE Pierre – TEIXEIRA Antonio- DURAND Marie-Jo – BLANCHARD Sophie – BRANGER Aline – BLANCHET Fabien – LECREURER Didier – LABRY Olivier – BOURSET Fabien – PORTE Raymonde – MORNAY David.

Absents :

Secrétaire : M LABRY Olivier

DELIBERATION 8/2021 -COMPTE DE GESTION 2020 COMMUNE :

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte de gestion 2020 dressé par Monsieur le Receveur Municipal et considérant qu'aucune observation n'a été formulée, déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

DELIBERATION 9/2021 -COMPTE ADMINISTRATIF 2020 COMMUNE

Mme PIETU Maire quitte la séance.

Après présentation du Compte Administratif 2020 par M TOURATIER élu président de séance, le Conseil Municipal adopte à 13 voix pour et 1 abstention, le Compte Administratif 2020 de la Commune arrêté aux sommes suivantes

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0,00	60 527,51		6 372,34	0,00	66 899,85
Opérations de l'exercice	365 972,28	390087,64	44 046,07	3 405,90	410 018,35	393 493,54
TOTAUX	365 972 ,28	450615,15	44 046,07	9 778,24	410 018,35	460 393,39
Résultat de clôture	0,00	84 642,87	34267,83	0,00	0,00	50 375,04
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	365 972,28	450 615,15	44 046,07	9778,24	410 018,35	460 393,39
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	84 642,87	34 267,83	0,00	0,00	50 375,04

DELIBERATION 10/2021 -BUDGET COMMUNE AFFECTATION DU RESULTAT 2020 :Madame le maire rappelle les résultats du **compte administratif :****2020**

INVESTISSEMENT	Solde d'exécution reporté : (+ ou -)	6 372,34
	Recettes réalisées :	3 405,90
	Dépenses réalisées :	44 046,07
	Solde d'exécution	-34 267,83
	Provisions non employées	0,00
	Restes à réaliser recettes :	0,00
	Restes à réaliser dépenses :	0,00
	Besoin de financement :	34 267,83
	Excédent de financement :	
FONCTIONNEMENT :	Résultat de l'exercice :	24 115,36
	Résultat antérieur reporté :	60 527,51
	Résultat à affecter ou à reporter :	84 642,87

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

-Déficit de fonctionnement reporté :

-Affectation en réserves : **34 267,83**
(titre de recette au compte 1068)

-Report à nouveau en fonctionnement : **50 375,04**
(reprise au compte 002 dans le budget N+1)

DELIBERATION 11/2021 TABLEAU D' AMORTISSEMENT A INSCRIRE AU BUDGET UNIQUE 2021 COMMUNE.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire les tableaux d'amortissement suivants Budget 2021

Compte à amortir	Valeur	Départ	Amortissements antérieurs	Reste à amortir	Durée	Amortissements 2021
21532 Réseau	12749,27	2011	3 506,06	9243,21	40 ans	318,73
Somme à inscrire au compte 281532						318,73

2041582 Eclairage Public	1174,86	2012	625,85	549,00	15 ans	78,32
	587,19	2013	312,90	273,99		39,15
	1695,01	2014	791,00	904,01		113,00
	587,19	2015	234,89	352,29		39,15
	587,19	2016	195,75	391,44		39,15
	587,19	2017	117,45	469,74		39,15
Somme à inscrire au compte 28041582						347,92
2041511 Fonds de participation	2000,00	2015	2000,00	0,00	5 ans	0,00
Somme à inscrire au compte 28041511						0
Totaux compte 6811						666,65 €

DELIBERATION 12/2021 -VOTE DES TAUX DES 2 TAXES DIRECTES LOCALES :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de voter les 2 taxes directes locales pour 2021

	Taux 2020	Taux 2021
- Taxe Foncière bâtie :	15,31 %	35,03 % (Commune + Département)
- Taxe Foncière non bâtie	26,56 %	26,56 %

DELIBERATION 13/2021 -BUDGET UNIQUE COMMUNE 2021:

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget Unique 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement :	426 006,26 €
Section d'investissement :	95 785,67 €

Ce budget est voté en fonctionnement et en investissement au niveau du chapitre

DELIBERATION 14/2021 -COMPTE DE GESTION 2020 SERVICE ASSAINISSEMENT:

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte de gestion 2020 dressé par Monsieur le Receveur Municipal et considérant qu'aucune observation n'a été formulée, déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

DELIBERATION 15 /2021 COMPTE ADMINISTRATIF 2020 SERVICE ASSAINISSEMENT :

Mme PIETU quitte la séance.

Après présentation du Compte Administratif 2020 de l'assainissement, par M TOURATIER Vincent Adjoint, élu président de la séance, le Conseil Municipal adopte par 13 voix pour et 1 abstention, le Compte Administratif 2020 assainissement arrêté aux sommes suivantes :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	17 489,61	0.00		31 047,39		13 557,78
Opérations de l'exercice	40 607,17	60 067,43	11 365,87	18 337,00	51 973,04	78 404,43
TOTAUX	58 096,78	60 067,43	11 365,87	49 384,39	51 973,04	91 962,21
Résultat de clôture	0,00	1 970,65		38 018,52		39 989,17
Restes à réaliser	0,00	0,00				
TOTAUX CUMULES	58 096,78	60 067,43	11 365,87	49 384,39	51 973,04	91 962,21
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	1 970,65		38 018,52		39 989,17

DELIBERATION 16/2021 -ASSAINISSEMENT AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2020

Madame le maire rappelle les résultats du **compte administratif** :

2020

INVESTISSEMENT	Solde d'exécution reporté : (+ ou -)	31 047,39
	Recettes réalisées :	18 337,00
	Dépenses réalisées :	11 365,87
	Solde d'exécution	38 018,52
	Provisions non employées	0,00
	Restes à réaliser recettes :	0,00
	Restes à réaliser dépenses :	0,00
	Besoin de financement :	0
	Excédent de financement :	38 018,52
FONCTIONNEMENT :	Résultat de l'exercice : DEFICIT	
	Résultat antérieur reporté :	1 970,65
	Résultat à affecter :	1970,65

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

-Déficit de fonctionnement reporté :

-Affectation en réserves : 0
(titre de recette au compte 1068)

-Report à nouveau en fonctionnement : 1 970,65

(reprise au compte 002 dans le budget N+1)

**DELIBERATION 17/2021 SERVICE ASSAINISSEMENT TABLEAU D'AMORTISSEMENT
A INSCRIRE AU BUDGET 2021:**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire les tableaux d'amortissement suivants au Budget 2021 assainissement :

	Montant Initial	départ amortissement	Amortissements antérieurs	Reste à amortir	Durée	Amortissements 2021
subvention 99 Travaux	61 707,55	2002	39 081,48	22 626,07	30 ans	2056,92
subvention 2000 schéma directeur	12 029,64	2001	8 019,80	4009,84	30 ans	400,99
subvention 2001 Travaux	23 175,80	2007	10 815,38	12 360,42	30 ans	772,52
subvention 2002 Travaux	42 143,27	2007	19 666,92	22 476,35	30 ans	1404,78
subvention 2003 Travaux	51 453,00	2007	24 011,40	27 441,57	30 ans	1715,10
subvention 2004 travaux	481,00	2007	224,42	256,58	30 ans	16,03
subvention 2005 travaux	1588,00	2007	741,02	846,98	30 ans	52,93
subvention 2006	21 114,00	2007	9853,20	11 260,80	30 ans	703,80
Total comptes 777 et 1391						7123,07

	Valeur Brut	Date acquisition	Durée	Amortissements 2021	Valeur nette comptable Finale
213 Station	242 892,99	31/12/2004	60 ans	4048,21	153 158,34
213 Installation bâche à Boues	6231,16	02/08/2010	50 ans	124	5256,21
Somme à inscrire au compte 2813				4172,21€	
2158 Réseaux	703 744,37	31/12/2004	60 ans	11 729,00	475 782,42
2158 Raccordement réseau	980,72	26/07/2007	50 ans	16,34	781,98
2158 extension	112 793,72	26/07/2007	60 ans	1879,00	

réseau					94 522,25
2158 curage réseau EU	2683,34	26/07/2007	50 ans	53,00	2 174,86
2158 Extension réseau	13 065,91	04/05/2007	50 ans	261,00	10801,83
2158 Travaux regard EU	334,88	29/10/2008	50 ans	6,00	278,24
2158 Ingénierie extension réseau	10 906,62	21/04/2008	50 ans	218	9016,46
Somme à inscrire au compte 28158				14 165,00	
Totaux compte 6811				18337,00 €	

DELIBERATION 18/2021-BUDGET UNIQUE SERVICE ASSAINISSEMENT 2021 :

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Budget Unique 2021 du service assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

Section d'exploitation : 43 293,72 €

Section d'investissement : 84 862,52 €

Ce budget est voté en fonctionnement et en investissement au niveau du chapitre.

DELIBERATION 19/2021-TARIF LOCATION DES SALLES : FOYER RURAL ET PLAGES :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs de locations des Salles municipales (foyer rural et plages) pour 2021 suivant le tableau ci-annexé.

Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} juillet 2021.

DELIBERATION 20/2021- REDEVANCE ORANGE 2021.

En application des dispositions du décret n°2005-1676 du 27 décembre 2005, les montants maximum des redevances d'occupation du domaine public dues par ORANGE au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à :

- 41,29 € le km linéaire pour le réseau souterrain
- 55,05 € le km linéaire pour le réseau aérien
- 27,51 € le m² au sol pour les autres installations

Ce qui donne pour les installations d'infrastructures de télécommunications existantes sur la commune :

a) artères de télécommunications :

sous-sol : 22,384 km X 41,29 € soit 924,23 €

artère aérienne : 14,849 km X 55,05 € soit 817,44 €

b) emprise au sol :

cabine : 0 m²

Le montant de la redevance ORANGE pour 2021 s'élève à 1 741,67 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette décision.

DELIBERATION 21/2021- PROPOSITION ACHAT PARCELLES N° B1045 ET B1049.

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition d'un administré d'acquérir deux parcelles situées Chemin de Fernet et cadastrées B 1045 et B1049

Après Délibération le Conseil Municipal décide de ne pas retenir cette proposition et de conserver à son actif ces parcelles.

DELIBERATION 22/2021- SUBVENTION COMITÉ DÉPARTEMENTAL JEUNESSE AU PLEIN AIR DU CHER.

Madame le Maire, expose les missions de l'association JPA qui notamment œuvre et s'investit pour un droit en accueil collectif pour tous les enfants et à la réalisation de voyages scolaires.

L'association a fait parvenir une demande de subvention au titre de l'année 2021.

Considérant l'important rôle que joue l'association, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer la somme de 200€.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal ADOPTE à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Fait et Délibéré le 12 avril 2021

Le Maire,

Delphine PIETU

